ANIMATEUR d'EQUITATION

Titre à Finalité Professionnelle délivré par la Fédération Française d'Équitation
enregistré au RNCP sous le code RNCP42622

Public concerné nombre

Toute personne souhaitant participer à l'animation et l'enseignement des activités équestres du niveau débutant à G4 sous la responsabilité d'un enseignant diplômé, aux soins et au travail d'une cavalerie d'école, et à l'entretien d'une structure équestre. Formation et diplôme particulièrement adaptés pour la préparation d'une entrée en BPJEPS Activités Equestres. Promotions de 8 à 16 apprenants.

Prérequis Modalités et délai d'accès

Prérequis :

- Être âgé de 16 ans minimum
- G5 de cavalier ou de pleine nature VALIDE pour les apprentis, G6 de cavalier ou de pleine nature VALIDE pour les stagiaires
- PSC1 ou équivalent
- Certificat médical de non contre-indication à l'enseignement et la pratique d'activités équestres

Modalités d'accès :

- Réussite des tests de sélection (test à cheval et à la longe, écrit portant sur le parcours et le projet professionnel, entretien de motivation, questionnaire de connaissances sur la théorie des galops 1 à 6, footing de 20 minutes environ à 8km/h)

La MFR organise des tests de sélection le **vendredi 19 juin 2026** au Cercle Hippique d'Antonne. La cavalerie peut être fournie. Le coût est de 100€.
Une journée de préparation est proposée le **mardi 2 juin 2026** au Cercle Hippique d'Antonne. Le coût est de 60€, réservation et règlement auprès de Florence BOUTHIER au 06.81.85.82.67.

Dépôt du dossier de candidature au plus tard **le 29 mai 2026**.

Présentation générale

La possession du Titre à Finalité Professionnelle « Animateur d'Équitation » atteste que son titulaire met en œuvre les compétences suivantes, sous l'autorité d'un titulaire d'une certification professionnelle de niveau 4 ou supérieur permettant l'encadrement des activités équestres :

- Assurer l'accueil des différents publics et la promotion des activités et des animations d'un établissement équestre
- Participer à l'encadrement des activités équestres jusqu'aux premiers niveaux de compétition en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et des équidés
- Assurer l'entretien des équidés et des infrastructures pour permettre leur utilisation en respectant les principes du bien-être animal, les règles d'hygiène et de sécurité et la réglementation en vigueur

Statuts possibles

- Stagiaire de la formation professionnelle continue
- Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Demandeur d'emploi
- Salarié
- Chef d'entreprise

Objectifs

- Obtention du diplôme Animateur d'Equitation.
- Développement des compétences d'animation, d'enseignement, de technique équestre en vue d'une entrée en formation BPJEPS AE.
- Passage de galops en fonction de l'évolution de l'apprenant.
- Développement de compétences professionnelles solides permettant un accès à l'emploi durable.

Contenu de la formation

- BC1 : Participer au fonctionnement et à l'entretien de la structure équestre
- BC2 : Animer et encadrer les activités équestres en sécurité
- BC3 : Assurer le travail d'entretien et la gestion de la cavalerie d'école dans le respect de son bien être

BC : Bloc de Compétence

Modalités pédagogiques

Formation en alternance :

Contenus théoriques et pratiques à la MFR et au Cercle Hippique d'Antonne
Mise en situation professionnelle dans un centre équestre

Durée et rythme de la formation

- Formation en alternance sur 10 mois : lundi et mardi en centre (MFR et CE partenaire), mercredi, jeudi ou vendredi et samedi + vacances scolaires en entreprise d'alternance.
- Un plan individuel de formation est établi à l'issu des tests d'entrée et de positionnement, en fonction des parcours scolaire, professionnel, et des compétences acquises.
- Formation complète : 500 h en centre + volume horaire en entreprise d'alternance qui dépend du statut.

Dates

Promotion 2025-2026 : de septembre 2025 à juin 2026.
Un contrat d'apprentissage peut être conclu sur 12 mois et donc commencer 2 mois maximum avant le début de la formation et/ou se terminer 2 mois maximum après la fin de la formation.

Lieu(x)

- MFR de Thiviers - Château de la Filolie - 24800 THIVIERS **(www.mfr-thiviers.fr)**
- Cercle Hippique d'Antonne - Les Begoux - 24420 Antonne et Trigonant **(https://cheval-dordogne.ffe.com/)**

Le centre équestre de mise en situation à choisir en fonction du lieu de résidence de l'apprenant. Une distance de 30 minutes maximum est conseillée.

Coût par participant

- Le tarif de la formation complète est de 6370€. En cas de formation partielle un tarif individuel sera établi. Dans tous les cas, un devis sera fourni.
- Pour les contrats d'apprentissage et de professionnalisation ce coût est pris en charge par les opérateurs de compétences et l'apprenant perçoit une rémunération indexée sur le SMIC selon la grille nationale en vigueur.
- Pour les demandeurs d'emploi un financement et une rémunération sont possibles dans le cadre du Plan Régional de Formation (Attention ! seulement 6 places disponibles par année) avec gratification mensuelle :
  - 561,68 € pour les moins de 26 ans,
  - 769,49 € pour les plus de 26 ans ou les moins de 26 ans justifiant de 6 mois d'activité salariée sur une période de 12 mois consécutifs ou 12 mois/24 mois.
- Pour les chefs d'entreprise, le VIVEA peut prendre en charge tout ou partie des frais de formation.
- Pour les salariés, se rapprocher de l'OPCO correspondant à sa profession + heures CPF mobilisables.

Hébergement et restauration

- Sur chaque site de formation, les apprenants ont à leur disposition pour le repas du midi, un espace chauffé avec point d'eau et micro-ondes.
- Hébergement et restauration à la M.F.R. : -> Coût 11 € la nuit -> 22 € la pension complète -> 5,50 € le repas pris seul
- Des aides sont possibles en fonction du statut de l'apprenant

Responsable de l'action, Contact

MAISON FAMILIALE RURALE du PERIGORD VERT / THIVIERS
tel : 06.50.90.19.99 ou 05.53.55.15.22 / e-mail : mfr.thiviers@mfr.asso.fr
- Christelle Cuvillier, coordinatrice (christelle.cuvillier@mfr.asso.fr)

Formateurs, Animateurs et Intervenants

- Christelle Cuvillier, instructrice DESJEPS, ancienne cavalière internationale de CCE, licence STAPS, BFEEE1
- Benoît Bouthier, enseignant BEES 1, cavalier PRO 2 CSO et Jeunes Chevaux
- Florence Bouthier, enseignante BEES 1
- Autres intervenants spécialisés (hunter, pony games, équitation d'extérieur, éthologie…)

Suivi de l'action

- Un livret d'alternance permet le suivi quotidien du contenu de la formation.
- Deux visites d'entreprise d'alternance sont programmées durant la formation ainsi qu'autant de contacts téléphoniques que nécessaire.
- Un bilan individuel de mi-parcours est réalisé.

Évaluation de l'action – Validation Totale / Partielle

Au niveau de l'obtention du diplôme, une évaluation certificative et une évaluation de rattrapage est prévu pour chaque épreuve.
De plus, à chaque alternance un bilan de la période écoulée est réalisée collectivement, et chaque mois un bilan individuel des activités en entreprise est conduit. Tout est formalisé dans le classeur de suivi de formation et sur la plateforme numérique Ient.
Enfin, une évaluation à froid est envoyée à chaque élève et tuteur un mois après la fin de la formation.
Les jeunes diplômé(e)s sont suivi(e)s chaque année pendant cinq ans au niveau de leur activité professionnelle.

- **Validation totale / partielle :** Sont délivrés, sous le contrôle d'un jury, un diplôme (en cas de validation totale) ou des Blocs de Compétences (en cas de validation partielle).

Passerelles et débouchés possibles

L'obtention de l'Animateur d'Equitation offre par équivalence les TEP (Tests d'Exigences Préalables) à l'entrée en formation BPJEPS et l'épreuve 1 du BC4.

Pour les personnes ne souhaitant pas continuer en formation BPJEPS, ou n'ayant pas atteint le niveau requis, plusieurs débouchés sont envisageables :

- Installation sur une structure équestre type écurie de propriétaire ou élevage
- Animation et/ou enseignement des activités équestres jusqu'au galop 4 sous statut de salarié en sous la responsabilité d'un enseignant diplômé
- Poste dans toute structure équestre pour assurer entretien des infrastructures, soins et travail de la cavalerie
- Poursuite d'études comme par exemple Certificat de Spécialisation Education et Travail de Jeunes Equidés, formation groom, brevets fédéraux….

ANIMATEUR D'EQUITATION

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
Thiviers
PÉRIGORD VERT

mfr-thiviers.fr